



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue par voie de ZOOM, ce jeudi **29 octobre 2020** à compter de 19 h sous la présidence du maire, Monsieur Régent Bastien.

Sont présents à cette séance extraordinaire par voie de ZOOM :

Madame Solange Castilloux, conseillère
Madame Nathalie Castilloux, conseillère
Monsieur Henri Alain, conseiller
Monsieur Florian Duchesneau, conseiller
Monsieur Hébert Huard, conseiller
Monsieur Roméo Briand, conseiller

Est également présent :

Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue par voie de ZOOM sous les recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nathalie Castilloux, appuyé par Madame Solange Castilloux et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue par voie de ZOOM sous les recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

2020-10-302 **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers et à Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier.

2020-10-303 **2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

2020-10-304 **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
5. Adjudication de l'appel d'offres AO-2020-04 – Services professionnels – Plans et devis techniques pour les conduites d'eau potable, d'égout sanitaire et d'égout pluvial sur une partie de la rue St-Pie X et de l'ensemble de la 3^e avenue Est

6. Acquisition du lot 6 393 894 sur lequel est située une station de pompage d'eau usée de la Ville sur la rue Maldemay – Réclamation de Monsieur Dany Delarosbil et Madame Julie Boissonneault
7. Affaires nouvelles
8. Période de questions
9. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain
APPUYÉ PAR : Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE

Aucun document.

2020-10-305

5. ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES AO-2020-04 – SERVICES PROFESSIONNELS – PLANS ET DEVIS TECHNIQUES POUR LES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUT SANITAIRE ET D'ÉGOUT PLUVIAL SUR UNE PARTIE DE LA RUE ST-PIE X ET DE L'ENSEMBLE DE LA 3^E AVENUE EST

CONSIDÉRANT QUE par résolution portant le numéro 2020-10-299 adoptée le 19 octobre 2020, le conseil a autorisé la direction générale à lancer un appel d'offres pour la réalisation des plans et devis techniques dans le cadre du projet de renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout sanitaire et d'égout pluvial sur une partie de la rue St-Pie X et de l'ensemble de la 3^e avenue Est – Programmes FIMEAU / TAPU;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions sur quatre (4) ont été reçues aux bureaux de la Ville de Paspébiac dans les délais prévus soit le 26 octobre 2020, 11h à savoir :

- **Roy Consultants.** : aucune offre reçue
- **Norda Stelo** : aucune offre reçue
- **Arpo Groupe Conseils** : 122 405 \$ taxes en sus
- **Tetra Tech QI Inc.** : 82 600 \$ taxes en sus

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain
APPUYÉ PAR: Madame Nathalie Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'OCTROYER à Tetra Tech QI Inc. pour un montant de 94,969.35 \$, taxes incluses le contrat pour la réalisation de :

1. La préparation des plans d'ingénierie pour appels d'offres ;
2. La préparation du devis technique pour appels d'offres ;
3. L'obtention des autorisations requises au projet auprès de toutes les instances concernées.

2020-10-306

6. ACQUISITION DU LOT 6 393 894 SUR LEQUEL ET SITUÉE UNE STATION DE POMPAGE D'EAU USÉE DE LA VILLE SUR LA RUE MALDEMAY – RÉCLAMATION DE MONSIEUR DANY DELAROSBIL ET MADAME JULIE BOISSONNEAULT

CONSIDÉRANT QUE la Ville entame la procédure prévue de la Loi sur les compétences municipales afin de se déclarer propriétaire du lot numéro 6 393 894;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Ville de Paspébiac, Monsieur Dany Delarosbil et Madame Julie Boissonneault;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Florian Duchesneau

APPUYÉ PAR : Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACQUÉRIR le lot numéro 6 393 894 moyennant le paiement de la somme de 1 800.00 \$ à Monsieur Dany Delarosbil et Madame Julie Boissonneault;

D'AUTORISER le maire, Monsieur Régent Bastien et le directeur général, Monsieur Daniel Langlois, à signer tous les documents relatifs à la vente devant le notaire.

Les honoraires professionnels associés à cet acte d'acquisition seront assumés par la Ville.

7. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

2020-10-307

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR : Monsieur Hébert Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée. Il est 19 h 14.

Régent Bastien, maire

Daniel Langlois, greffier